



# DIPLÔME DE FORMATION CONTINUE

Giorgio Marie-Thérèse

obtient le diplôme de formation continue en

**médecine du travail**

après avoir satisfait à son devoir de formation continue en vertu de la Réglementation pour la formation continue (RFC) de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM). Par la remise de ce diplôme, la Société suisse de médecine du travail atteste que la formation continue a été accomplie selon les dispositions du programme prescrit.

Validité: 2019 - 2021

Berne, le 31.12.2018  
GLN 7601003406030

Société suisse de médecine du travail

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Grolimund Berset', written in a cursive style.

Dr Denise Grolimund Berset  
Responsable Formation Continue SSMT